



Rives de Saône

Communauté de Communes

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
COTE D'OR

Date de convocation :

29/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

Envoyé en préfecture le 20/05/2026

Reçu en préfecture le 20/05/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 021-242101509-20260519-49_2026-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Rives de Saône**

Séance du 06 mai 2026

Délibération n°49 - 2026

L'an deux mille vingt-six, le 06 mai à 20 heures 00

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes Rives de Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Seurre (rue des écoles 21250), sous la présidence d'Alain BECQUET, Président.

Nombre de membres en exercice : 57

Présents : 51

pouvoirs : 5

votants : 56

Délégués Titulaires Présents :

Aubigny en plaine	M. FERNANDEZ Manuel	Laperrière sur Saône	M. BRAGANÇA Damien
Auvillars Sur Saône	M. CAIRE Dominique	Lechâtelet	M. CHAPUIS Jean-Paul
Bonnencontre	M. MONIN BAROILLE Claudine	Losne	Mme BOS Aude Mme BREBANT Laurence M. GENELOT Denis M. JACOB Dominique
Bousselage	M. FAUDOT Jean-Luc	Magny les Aubigny	M. HIEZ David
Brazey-en-Plaine	Mme BALME Armelle M. BOILLIN Jean-Luc Mme CENDRIER Marie M. DELEPAU Gilles Mme FRANÇOIS Martine M. PICHON Patrick M. POUILLY Mathieu	Montagny les Seurre	Mme FOURNIER BONNIN Lucie
Broin	M. GHUITTON Jean-Christophe	Montmain	Mme DECHAUD Martine
Chamblanc	M. THEVENIN Sébastien	Pagny la Ville	M. MAUCHAMP Henri
Charrey-sur-Saône	M. VANDENBROUCKE François	Pagny le Château	M. BECQUART Alain
Chivres	M. BRENOT Thierry	Pouilly-sur-Saône	M. DELACOUR Sébastien
Echenon	M. TIRQUIT Sylvain	Saint Jean de Losne	Mme DEPREY Martine Mme DUPARC Marie-Line
Franxault	M. CHENIER Pascal	Saint Seine en Bache	Mme LABOUEBE Claudine
Glanon	M. MASSOT Gilles	Saint Symphorien sur Saône	M. BRIOT Etienne
Grosbois les tichey	M. BRACQUEMOND Fabrice	Saint Usage	M. BOULAHYA Rachid Mme HOSTALIER Valérie Mme ROSE Dominique
Jallanges	M. DAZY Jean	Samerey	M. GAUTHERON Anthony
Labergement les Seurre	M. DESMIST Xavier Mme DUFOUR Joëlle	Seurre	M. BECQUET Alain Mme CAMPANA Marie-Christine M. DUBIEF Jack Mme GEOFFROY DUPIN Géraldine M. ROUSSELET Jean-Louis Mme SIRUGUE Sarah
Labruyère	Mme GILARDET ALOÏZOS Céline	Trouhans	M. SCHWAB Jean-François

Lanthes	Mme ROSENBLATT PETITJEAN Anne	ID : 021-242101509-20260519-49_2026-DE
---------	----------------------------------	----------------------------------------

Délégués Titulaires absents représentés :

Echenon	Mme NINOT Angéline	Pouvoir à M. TIRQUIT Sylvain
Esbarres	Mme MEVOLHON Stéphanie	Pouvoir à Mme HOSTALIER Valérie
Montot	Mme BEAUNEE Jocelyne	Pouvoir à M. DELEPAU Gilles
Tichey	M. VARIOT François	Suppléance à Mme BARBIER Rachel
Trugny	Mme CHIFFLOT Magali	Pouvoir à M. CHAPUIS Jean-Paul

Délégués suppléants présents mais ne prenant pas part aux votes :

Auvillars sur Saône	Mme RENARD Patricia
Broin	M. JOINIE Marc
Chamblanc	Mme HARDY Christine
Chivres	M. MALUTA Denis
Grosbois les Tichey	M. MACHURET Benoit
Trouhans	M. BOMPY Alexandre

GEMAPI – Approbation de la modification des statuts du Syndicat du Bassin de la Vouge**ANNEXE : STATUTS DU SBV**

Rapporteur : M. Jean-Luc FAUDOT, Vice-Président au Cycle de l'Eau

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment sa compétence « GEMAPI »,

Vu la délibération n°008-2018 du 17 janvier 2018 actant le transfert de la compétence GEMAPI, notamment au Syndicat du Bassin de la Vouge,

Considérant la nécessité du Syndicat du Bassin de la Vouge, de réviser ses statuts pour « resserrer » le nombre de délégués sans modifier la répartition des voix entre les 13 collectivités adhérentes,

Considérant la saisie de la Communauté de communes, par le Syndicat du Bassin de la Vouge, par courrier en date du 10 mars 2026 pour l'approbation des nouveaux statuts présentés en annexe,

Considérant que tous les membres du Syndicat du Bassin de la Vouge doivent à présent délibérer sur les modifications statutaires dans un délai de 3 mois, soit jusqu'au 10 juin 2026,

La modification statutaire concerne la répartition des membres au conseil syndical, avec une réduction de moitié des délégués de Dijon Métropole et de la Communauté de communes de Gevrey Chambertin et Nuits Saint Georges, et passant à 2 voix pour chaque délégué pour ces deux EPCI,
Le nombre de représentants pour les 9 communes et les Communautés de communes de la Plaine Dijonnaise et Rives de Saône restent inchangés,

Les délégués communautaires :

- Emettent un avis favorable sur le projet de nouveaux statuts du Syndicat du Bassin de la Vouge, joints en annexe,
- D'autorisent le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Vote à main levée :

Votants : 56

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 56

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Dominique JACOB



Le Président,
Alain BECQUET

